Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél.: 05.34.36.12.40

Site Internet: www.fsgt31.fr

accueil@31.fsgt.org



07 novembre 2023

N° 11

L'adversaire et l'arbitre sont les partenaires qui nous font progresser





- Réunion de la Commission,
- Tense-bête,
- Information licences,
- Pièces d'identité,
- Résultats semaine 44,
- Sportivité semaine 44,
- Sanctions,
- Sélection Haute-Garonne,
- Trésorerie,
- Rectificatifs calendrier,
- Calendrier semaines 46 et 47,

SAISON 2023 - 2024

OFFICIEL DU FOOTBALL

Partenaire de la F.S.G.T. 31



REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 06 novembre 2023.

<u>Présents</u>: Pierre-Jean BERNARD, Bruno CADART, Patrick FINKBEINER, Francis LACOMME, Marcel MARTINS et René SILHOL.

PENSE-BETE

O FORMALITES POUR ACCEDER AU SITE FGST 31

①Nom du site : fsgt31.fr

②Pour accéder au bulletin : ☑ FOOTBALL A 11

☑ LA PRATIQUE

☑ BULLETINS

③Pour accéder au mémento : ☑ FOOTBALL A 11

☑ LA PRATIQUE

☑ MEMENTO

④Pour accéder aux classements : ☑ FOOTBALL A 11

☑ LA PRATIQUE ☑CLASSEMENTS

⑤Pour accéder aux calendriers : ☑ FOOTBALL A 11

☑ LA PRATIQUE

☑ CALENDRIERS

⑥Pour accéder au règlement intérieur : ☑ FOOTBALL A 11

☑ LA PRATIQUE

☑ REGLEMENT INTERIEUR

O DEMANDE DE LICENCE

Voir plus bas au chapitre **"INFORMATION LICENCES"** la procédure à suivre pour le dépôt de vos licences. Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à contacter le secrétariat du comité pour vous aider dans cette procédure.

O DECLARATION D'ACCIDENT

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

①site: http://www.mutuelle-des-sportifs.com

②onglet : « en cas d'accident ».

3télécharger le document en format pdf.

4 TARIFS

Tarifs des licences :

Adulte avec assurance (né en 2005 et avant) : **41.00 €** Jeune avec assurance (né en 2006 et après) : **34.50 €**

**Tarifs d'arbitrage à régler impérativement avant le match :

Comme précisé à l'assemblée, les défraiements d'arbitrage

Indemnité d'arbitrage : 10 €

Défraiement de déplacement : 38 €

Soit un total de **24 € par équipe** s'il y a un seul arbitre, ou **48 € par équipe** s'il y a deux arbitres.

O LICENCIES D'UNE AUTRE DISCIPLINE

Les licenciés d'une autre discipline évoluant dans un autre club seront qualifiés lorsque la commission aura en sa possession l'autorisation du club d'appartenance + Carton blanc (avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton)

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc**.

<u>Important</u>: Un licencié ne peut pratiquer dans un autre club une discipline existante dans le sien.

O REDACTION FEUILLES DE MATCH

Il n'y a plus de feuille de match auto-carbonée. Voici les dispositions concernant l'envoi à la commission de cette feuille de match. Pour éviter tout litige :

- ◆ La feuille de match doit être envoyée par l'équipe victorieuse. En cas d'égalité, c'est l'équipe recevante qui devra faire parvenir la feuille de match à la commission.
- 2 Envoyer sous 48 heures cette feuille de match à la commission. Une tolérance est accordée cependant si elle parvient à la commission avant le lundi midi. Si vous avez eu un empêchement pour renvoyer la feuille de match, avertissez nous de suite. N'attendez pas que la sanction " tombe " sur le bulletin.
- Pour toute feuille non parvenue dans les délais, match perdu par pénalité avec zéro point au classement, 0 but pour et 3 contre. Le résultat sur le terrain reste acquis pour l'équipe en règle.

Et ces pénalités ne tiennent pas compte des amendes correspondantes.

Concernant les rencontres jouées le VENDREDI, vous avez jusqu'au lundi pour les envoyer (tolérance).

Nous rappelons de nouveau que les noms des joueurs doivent être inscrits en MAJUSCULES, qu'aucun joueur ne doit être raturé (il sera marqué non joué par l'arbitre).

La transgression à ces règles entraînera automatiquement une amende pour le club fautif.

Vous allez recevoir les feuilles de match. (Blanche pour le Championnat, Verte pour la coupe Delaune, et Jaune pour la coupe Occitane).

O CONTROLE FEUILLES DE MATCH

Toutes les feuilles de match sont contrôlées automatiquement par la Commission, même en absence de réclamation.

Alors soyez vigilants lorsque vous formez vos équipes, afin d'éviter tout litige éventuel.

Pour éviter toute réclamation :

- Le capitaine doit **vérifier** que les **numéros** des maillots inscrits sur la feuille de match **corresponden**t bien à ceux des **joueurs**. Si le numéro ne correspond pas au joueur sanctionné alors que le capitaine a signé la feuille de match, **aucune réclamation** concernant le joueur fautif ne sera admise.
- ② A la fin du match, au moment de **signer** la feuille de match, le capitaine doit **vérifier les sanctions inscrites** par l'arbitre afin d'éviter toute contestation par la suite.

Les feuilles de match bien remplies facilitent le travail de la Commission. Aussi, remplissez-les scrupuleusement.

O CONTROLE SYSTEMATIQUE DES LICENCES ET DEBUT DES RENCONTRES

Un **contrôle systématique des licences** est effectué par l'arbitre à chaque rencontre.

D'autre part, " une rencontre devra impérativement débuter au plus tard, un quart d'heure après l'horaire désigné sur le bulletin, toutes les vérifications d'usage ayant été effectuées. L'équipe n'étant pas prête sera déclarée forfait ".

Si pour une rencontre fixée à 19h45 par exemple, l'arbitre n'est pas en mesure d'avoir terminé la vérification des licences pour commencer la rencontre à 20h00 dernière limite, alors l'équipe qui n'est pas prête sera déclarée " **Forfait** ".

Il en va de même si aucune des deux équipes n'est prête à 20h00.

Alors prenez vos dispositions pour éviter tout litige.

O COMMUNICATION TELEPHONIQUE DES RESULTATS

A l'issue de la rencontre, le **club vainqueur** ou le **recevant en cas d'égalité**, doit téléphoner le résultat du match à la commission et ceci au plus tard le <u>lundiqui suit la rencontre</u>, avant midi.

Vous pouvez également l'envoyer par courrier électronique.

Cette communication des résultats, nous permet de savoir si la rencontre a eu lieu ou non en absence de la feuille de match.

Des pénalités financières sont prévues pour le non-respect de ces dispositions.

Les responsables de clubs doivent gérer la conformité de ces attestations médicales ou certificats médicaux vis à vis de la nouvelle législation en vigueur cette saison.

Il est donc primordial que chaque joueur soit à jour avant que son dirigeant le laisse pratiquer sur un terrain, car dans le cas contraire, c'est sa responsabilité qu'il engage.

00 PRECISIONS REGLEMENT

RESPECT DES COULEURS :

Sur la feuille d'engagement, vous nous avez fait connaître les deux couleurs de maillots que nous avons retranscrites dans le Mémento. Ce sont les couleurs avec lesquelles vous devez obligatoirement jouer lorsque vous êtes " visiteurs ".

ART 14-A: MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Le club visiteur doit jouer lorsqu'il se déplace avec l'une des deux couleurs déclarées sur la fiche d'engagement et décrite dans le mémento de la saison, sous peine de match perdu.

Le club recevant doit prendre ses dispositions pour éviter toute ressemblance de maillot, sous peine de match perdu par pénalité.

LES BALLONS:

Problème des équipes n'ayant pas de ballon pour les rencontres :

Le fait de prêter un ballon pour jouer posant quelques problèmes pour certains, les arbitres auront pour consigne d'appliquer le règlement :

<u>ART 14 - § D</u>: Chaque équipe devra présenter, avant le match un ballon en parfait état, le club recevant étant tenu de fournir le nombre de ballons nécessaires au déroulement de la rencontre, sous peine de match perdu si aucune entente n'est trouvée entre les deux équipes.

(Petit rappel : le club recevant est le club " premier nommé " dans le calendrier).

Alors prenez vos précautions pour éviter tout nouveau problème.

RAPPORT SUITE A EXCLUSION:

Tout joueur exclu définitivement au cours de la partie par l'arbitre, se trouve automatiquement suspendu pour le match suivant. En outre, il est tenu OBLIGATOIREMENT d'adresser dans les 48 heures à la Commission de Discipline un rapport circonstancié sur les causes qui ont amené son exclusion définitive.

Ce rapport doit être <u>envoyé par COURRIER POSTAL ou ELECTRONIQUE et</u> <u>OBLIGATOIREMENT SIGNE par le joueur</u> (et non par le dirigeant).

Son dossier ne sera pas traité et le joueur restera suspendu tant qu'il n'aura pas adressé son rapport.

Le joueur sera autorisé à rejouer dès que la commission aura pris sa décision et que le joueur aura purgé sa sanction.

L'envoi de rapport par courrier électronique ne sera pris en compte que s'il est envoyé depuis la "boîte mail du joueur sanctionné ".

Q Q PARTICIPATION FOOT A SEPT- FOOT A ONZE

Précision concernant la participation des joueurs de "Foot à 7" et "Foot à 11" dans ces deux disciplines :

Une des deux disciplines peut utiliser lors d'une rencontre, ¼ **des joueurs** inscrits sur la feuille de match appartenant à l'autre discipline. Soit : 3 joueurs de Foot à 11 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 7

4 joueurs de Foot à 7 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 11

D'autre part, en respectant le délai de 48 heures, un joueur peut jouer à 11 et à 7 la même semaine.

0 © QUALIFICATIONS JOUEURS

Sachant que la permanence de la Commission se tient le **lundi après-midi à partir de 16h00 et jusqu'à 20h00**, et tenant compte par ailleurs, qu'il n'y a plus les délais de qualification il est **IMPERATIF** que **les dossiers licences soient COMPLETS à la date du match**, faute de quoi, les joueurs ne seront pas en règle pour participer.

Si le jour de la rencontre, un joueur n'a pas sa licence (bien que déposée à la Commission), il doit OBLIGATOIREMENT <u>se munir d'une pièce d'identité</u>, ou être en possession de <u>sa licence de la saison dernière</u>, sinon il ne pourra pas participer à la rencontre.

Alors, prévenez vos joueurs.

<u>ATTENTION</u>: Pour la **pièce d'identité** seule l'original ou la photocopie sera **accepté** (celle-ci devra être bien lisible).

Celle présentée en version numérique sur téléphone portable ou sur tablette sera refusée

Pour un report de match, vous devez le demander au plus tard <u>avant le lundi</u> <u>midi</u> <u>suivant la 1^{ère} programmation sur le bulletin</u>. Sinon pas de possibilité de report.

Si cette demande a été faite par "courrier électronique", la demande doit comporter la signature manuscrite et lisible, et être scannée et envoyée en pièce jointe. La demande ORIGINALE, obligatoirement signée par le président du club devra être confirmée dans les 48 heures à la commission.

00 FORFAITS

Les conséquences administratives et financières des forfaits ont largement été discutées lors de l'Assemblée. Une précision sur la déclaration du forfait est apportée :

Lorsque, malgré toutes les possibilités que nous vous donnons pour pouvoir jouer le match, vous devez déclarer forfait, utilisez le mail de la commission foot, avec une copie pour l'accueil : commissionfoot11@31.fsgt.org.

Si le forfait est décidé le jour du match, avertissez-nous par téléphone :

Marcel: 06 37 29 61 49, Pierre-Jean: 06 62 48 64 03, ou Patrick: 06 63 99 85 24.

INFORMATION LICENCES

Un nouveau mode de fonctionnement a été mis en place par la Fédération pour les demandes de licence, elles sont dématérialisées.

Après quelques semaines d'adaptation, voici pour cette saison, la procédure à suivre pour le dépôt de vos licences :

- 1) Connexion au site https://extranet.fsgt.org/auth/login avec vos identifiants et dépôt de vos licences avec photo du joueur obligatoire.
- 2) Fournir le **bon de commande** et la **liste des licences déposées**, accompagné du règlement (chèque ou avis de virement) à remettre à la commission.
- 3) Fourniture **d'un carton blanc** avec photo + copie pièce d'identité collée au dos pour **tout nouveau joueur** (ou ancien joueur pour lequel le carton aurait été égaré ou détruit => voir notification sur bulletin)

La qualification des joueurs est immédiate si le dossier déposé et validé par la commission est complet.

Dans un deuxième temps,

4) Impression et validation de la licence/carte des joueurs en format A4 par la commission (date de disponibilité à voir sur tableau ci-dessous).

ATTENTION toute licence/carte sans photo du joueur ne sera pas validée par la commission, ni acceptée par les arbitres.

(Vu le format et afin de faciliter la présentation de ces licences aux arbitres pour le contrôle lors des rencontres, vous pourrez les classer dans un "protège document ").

A compter de la DATE DE DISPONIBILITE DE VOTRE LOT DE LICENCES/CARTES (suivant parution au Bulletin) vous disposerez d'un DELAI DE UN (1) MOIS AU MAXIMUM (SOIT 4 SEMAINES) pour les venir les récupérer à la commission.

Passé cette date, les joueurs concernés par les LICENCES NON RETIREES seront AUTOMATIQUEMENT DISQUALIFIES et ne pourront plus PARTICIPER aux rencontres de leurs équipes sous peine de SANCTIONS (match perdu pour le club).

Jusqu'au 01/12/2023, vous pourrez continuer à présenter les licences de la saison dernière pour les anciens joueurs, et noter sur les feuilles de match les anciens numéros.

Passé cette date, <u>il sera obligatoire de présenter aux arbitres la nouvelle carte licence avec la photo du joueur et validée par la commission</u> (tampon)

<u>IMPORTANT</u>: quand dans votre club vous avez une section de Foot 7 ou une autre activité, et que certains de ces joueurs sont susceptibles de pratiquer avec votre équipe de Foot 11, vous devrez nous en fournir la liste ainsi que leur carton blanc.



DOSSIERS INCOMPLETS A REGULARISER (avant le 27/11)

AS DRT	Manque photo sur carton blanc du joueur NAYROLLES Yoann
CHIPIRONS OL.	Manque carton blanc du joueur JALLET Anaël (Fenouillet F7)
FREESCALE	Manque carton blanc des joueurs AURIGHI Marco, BOUCHARIN David, DESANGLES Etienne, ESPINEL Daniel, LAMOUROUX Valentin, LENNOX Thomas, PECH Grégoire, VINEL Fabien, VINELSylvain, (Partizan Tolosa F7) & HERISSON Aymeric, TOURNIER Damien (AZF F7)
NIMBA OT	Manque photo sur carton blanc du joueur SOUMAH Mohamed Lamine Manque copie pièce d'identité du joueur DIALLO Saikou
FC POTO	Manque carton blanc du joueur DOUCOURE Tama

SUIVI ETAT DES LICENCES/CARTES CLUBS

CLUBS	DATE DISPONIBILITE LICENCE/CARTE VALIDEES ou NON VALIDEES (NOMBRE)	MOTIF NON VALIDATION LICENCE/CARTE (NOMBRE)	DATE RETRAIT LICENCE/CARTE VALIDEES PAR COMMISSION (NOMBRE)	DISQUALIFICATION JOUEURS A COMPTER DU
ALTRAN FOOT	30/10 (23)	-		27/11
FC BALEC	30/10 (23)	-		27/11
FO BALEC	30/10 (1)	Manque photo (1)		27/11
FC CANTOU'LOUSAIN	23/10 (34)	-		20/11
CHU TOULOUSE FC	23/10 (24)	-	02/11 (24)	20/11
CHU TOULOUSE FC	06/11 (1)			04/12
ASC CNES	30/10 (27)	-		27/11
CHIPIRONS O.	23/10 (27)	-		20/11
CONFLUENT L-P	30/10 (22)	Manque photo (22)		20/11
AS DRT	30/10 (25)	-	06/11 (25)	27/11
USEMA COLOMIERS	30/10 (1)	-	06/11 (1)	27/11
AS EVOTEC	30/10 (1)	1		27/11
ASEVOIEC	06/11 (4)	-		04/12
FORZA VIOLA FC	30/10 (8)	1		27/11
FORZA VIOLA FC	30/10 (22)	Manque photo (22)		27/11
ASFP LUSITANOS	30/10 (22)	-		27/11
ASFP LUSITANUS	30/10 (2)	Manque photo (2)		27/11
	23/10 (18)	-		20/11
FREESCALE	23/10 (1)	Manque photo (1)		20/11
	30/10 (3)	-		27/11
AGATE FC	30/10 (8)	-		27/11
AGATE FO	30/10 (7)	Manque photo (7)		27/11

INTERNAT FC	23/10 (3)	Manque photo (3)		20/11
IO TEAM	30/10 (18)	-		27/11
IO I EAW	30/10 (9)	Manque photo (9)		27/11
LABEGE INTER FC	30/10 (17)	-	03/11 (17)	27/11
LABLE INTERTO	30/10 (6)	-		27/11
SHADOCKS DE SEILH	30/10 (22)	-	02/11 (22)	27/11
VIEILLES CANAILLES	30/10 (21)	-		27/11
MECAP FC	30/10 (25)	-		27/11
NIMBA OT	30/10 (16)	-		27/11
NIMBA OT	30/10 (1)	Manque photo (1)		27/11
FC POTO	13/11 (25)	-		11/12
FCFOIO	13/11 (1)	Manque photo (1)		11/12
SAINT ALBAN	23/10 (3)	-		20/11
SAINT ALDAN	30/10 (1)	-		27/11
AJ SAINT EXUPERY	06/11 (2)	-	06/11 (2)	04/12
AS ST LOUP CAMMAS	23/10 (21)	-	06/11 (21)	20/11
SB FC LAUNAGUET	13/11 (18)	-		11/12
ATHLETICO TOLOSA	30/10 (57)	-	31/10 (57)	27/11

02/10 (18)	Licence/Carte disponibles validées ou non validées (photos manquantes) par la commission
	et Licence/Carte non retirés par club
02/10 (18)	Licence/Carte validées par Commission et récupérées par club
02/10 (18)	Avertissement => délai restant inférieur à 1 semaine avant disqualification Joueurs
30/09	Date limite pour retrait lot de Licence/Carte
30/09	Date de disqualification du (des) joueur(s)
	•

Si explications nécessaires contacter Marcel MARTINS à la commission (06 37 29 61 49).

RESULTATS

SEMAINE 44 DU 30/10/2023 AU 03/11/2023

Division: Excellence – Journée 3 aller

ATHLETICO TOLOSA B		Remis		FC POTO	W. 194
FC CANTOU'LOUSAIN		Remis		USEMA COLOMIERS	
FORZA VIOLA FC	2	-	2	TOULOUSE SA	
MECAP FC	1	-	4	PASPORT	

Division: Promotion Excellence – Journée 3 aller

2 thistory 1 Transcription Effectivence 9	0 000 000	0 00000			
AS MATRA		Remis		ASC CNES	
SAINT-ALBAN		Remis		ALTRAN FOOT	
AGATE FC		Remis		AJ SAINT-EXUPERY	
LABEGE INTER FC	2	-	3	SHADOCKS DE SEILH	

Division: Honneur - Journée 3 aller

FREESCALE		Remis		Remis		FC BALEC	
AS DRT	3	-	2	ASFP LUSITANOS			
NIMBA OT		Remis		SB FC LAUNAGUET			
ATHLETICO TOLOSA A	2	-	0	INTERNAT FC			

Exempt: IO TEAM

Division: Promotion – Journée 3 aller

AS SAINT LOUP-CAMMAS		Remis		CHIPIRONS OL.	
LES VIEILLES CANAILLES		Remis		AS EVOTEC	
SOPRA STERIA FOOT	3	-	2	ASCA	
CHU TOULOUSE FC	5	-	1	AS MATRA 2	

Exempt: CONFLUENT LP

Non communication téléphonique du résultat	*	Feuille de match non parvenue	
Forfait	F	Litige	41ª
Terrain impraticable		Panne d'éclairage	RU
Décision Commission		Demande club	W. Colonia

Rappel Semaine 43 : Feuille de match non parvenue dans les délais 🗢 match perdu par pénalité (0 point, 0 but pour, 3 contre) :

SPORTIVITE SEMAINE 44

UNE sortie temporaire, **SIX** avertissements et **DEUX** exclusions (dont une pour deux avertissements) pour **7** rencontres arbitrées.

SANCTIONS

Rencontre MECAP FC / PASPORT du 30/10/2023 - Excellence - Journée 3 aller :

Suite à la réception de son rapport, lecture de celui-ci ainsi que celui de l'arbitre, la sous commission en application du règlement (Art 32 - §D - d), décide :

Pour "PROPOS EXCESSIFS ENVERS ARBITRE"

- EXCLUSION -

BUU Ulysse, licence n°0016706, (MECAP FC)

- DEUX (2) matchs de suspension ferme, y compris l'automatique.

Rencontre LABEGE INTER FC / SHADOCKS DE SEILH du 03/11/2023 - Promotion Excellence - Journée 3 aller :

Pour "ANTI JEU" - AVERTISSEMENT -, puis
Pour " COMPORTEMENT ANTISPORTIF ENVERS L'ARBITRE " - AVERTISSEMENT Soit 2 (deux) avertissements au cours de la même rencontre, ce qui entraîne
l'exclusion (ART 32 - §B - e),

OSORIO MARTINEZ Jhon Carlos, licence n°0339879 (LABEGE INTER FC) - Un (1) match de suspension ferme, l'automatique.

SELECTION HAUTE-GARONNE

La période pour l'inscription à cette sélection est terminée.

Nous avons reçu la réponse de **8 clubs** (FC CANTOU'LOUSAIN, ASC CNES, USEMA COLOMIERS, IO TEAM, PASPORT, SAINT ALBAN, AJ SAINT EXUPERY et SOPRA STERIA FOOT) pour **27 joueurs** proposés et nous vous en remercions.

Cette saison la Sélection FSGT 31 participera au **"Tournoi des Sélections"** qui vient d'être <u>relancé par notre comité</u>, et sera organisé à **Toulouse** sur les **installations de Lardenne** les **30/03 - 31/03** et **01/04/2024 (WE de Pâques).** Les Sélections FSGT du 13 - 75 - 92 - 93 & 94 devraient être présentes.

Pour les joueurs inscrits, pensez dès à présent à réserver ces dates.

En fonction des calendriers, nous allons essayer de vous proposer un premier RDV au plus vite (avant noël si possible).

TRESORERIE

La commission vous informe que les chèques d'engagements seront encaissés cette semaine.

RECTIFICATIFS CALENDRIER

SEMAINE 46 DU 13/11/2023 AU 17/11/2023

Division: Promotion Excellence - Journée 4 aller

LABEGE INTER FC AS MATRA Voir feuille des rencontres de ce bulletin

Division : Honneur - Journée 4 allerSB FC LAUNAGUET FREESCALE

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée " A définir " sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que le match se déroulera bien la semaine concernée. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques " loupés ".

Adresse terrains extérieurs utilisés par les clubs :

<u>ALTRAN FOOT : Baradels (Synthé) :</u> Stade des Baradels - 2 rue des Cyclamens – Blagnac.

ASCA: Beaupuy (Hb): Stade Fernando Mena - rue du stade.

ASC CNES: Ramonville(Hb): allée des Sports (Piscine).

FC CANTOU'LOUSAIN (Hb): Foot UT3 Paul Sabatier Toulouse: 118 route de Narbonne.

<u>CHIPIRONS O. : Fenouillet Collège(Synthé) :</u> Collège François Mitterrand - rue Piquepeyre.

<u>USEMA COLOMIERS : Colomiers (Synthé) :</u> Complexe Capitany - 10 avenue Yves Brunaud.

CONFLUENT LP : Pinsaguel (Hb) : stade Gilbert Escoula - 26 rue de la République.

INTERNAT FC: Fenouillet Plage(Hb): Complexe sportif du Ramier - rue de la plage.

LABEGE INTER FC: Deyme (Hb): route de Pompertuzat – Deyme.

SB FC LAUNAGUET : Launaguet (Hb) : Stade municipal - chemin des sports.

<u>ASFP LUSITANOS : St Alban Coudon(Hb) :</u> Stade Marius Coudon - 40 avenue de Fronton.

MECAP FC: Muret Auriol (Synthé): Stade Colette Besson - 40 bd Henri Peyrusse.

SHADOCKS DE SEILH : Seilh (Synthé) : Stade Pierre Larribère - Allée de l'europe.

<u>SAINT ALBAN: St Alban Coudon(Hb):</u> Stade Marius Coudon - 40 avenue de Fronton.

<u>ST LOUP CAMMAS : St Loup Cammas :</u> 62 chemin de Pontous.(indisponible jusqu'en décembre)

ST LOUP CAMMAS: St Genies Bellevue Hb: 5 chemin de l'Enguille (terrain jusqu'en décembre)

<u>TERRAINS TOULOUSAINS</u>: Ces adresses sont précisées dans le Mémento reçu par les clubs.

Information de la mairie

" A L'ATTENTION DES UTILISATEURS DE LA BASE DE LA RAMEE

Bonjour.

Merci de prendre note que la borne Guilhermy (côté cratère) est actuellement fermée.

Nous vous remercions d'accéder à la base de loisir par l'entrée côté manège.

L'accès aux équipements sportifs devra se faire à pied depuis le parking du manège. Comptant sur votre compréhension.

Cordialement"

SEMAINE 46 DU 13/11/2023 AU 17/11/2023

Division: Excellence - J ATHLETICO TOLOSA B TOULOUSE SA FORZA VIOLA FC PASPORT	ournée 4 aller MECAP FC FC CANTOU'LOUSAIN USEMA COLOMIERS FC POTO	Muret Auriol Synthé UT3 Paul Sabatier Hb Stadium n°4 Synthé Sordelo Hb	Lu 13/11 Ve 17/11 Je 16/11 Me 15/11	20h00 20h00 20h15 19h45		
Division: Promotion Ex ASC CNES SAINT-ALBAN LABEGE INTER FC ALTRAN FOOT	cellence - Journée 4 aller SHADOCKS DE SEILH AJ SAINT EXUPERY AS MATRA AGATE FC	Ramonville Hb St Alban Coudon Hb Pompertuzat Hb Blagnac Baradels Syn	Ma 14/11 Lu 13/11 Me 15/11 Je 16/11	19h45 20h30 20h30 21h00		
Division: Honneur - Jos ASFP LUSITANOS AS DRT SB FC LAUNAGUET INTERNAT FC Exempt: FC BALEC	urnée 4 aller ATHLETICO TOLOSA A IO TEAM FREESCALE NIMBA OT	St Alban Coudon Hb Lardenne Synthé <i>M. Cerdan St</i> Fenouillet Plage Hb	Me 15/11 Me 15/11 <i>Lu 13/11</i> Lu 13/11	20h30 19h45 19h45 20h00		
Division: Promotion - J AS EVOTEC ASCA AS ST LOUP CAMMAS CHIPIRONS OL Exempt: VIEILLES CANA	CHU TOULOUSE FC AS MATRA 2 SOPRA STERIA FOOT CONFLUENT L.P.	Sordelo Hb Beaupuy Hb St Genies Bellevue Hb Fenouillet Collège Syn	Je 16/11 Me 15/11 Lu 13/11 Me 15/11	19h45 20h15 20h30 20h00		
<u>SEM.</u>	SEMAINE 47 DU 20/11/2023 AU 24/11/2023					
Trophée des Champions FC CANTOU'LOUSAIN	2023 : Finale AGATE FC	Lardenne Synthé	Me 22/11	19h45		

<u>RATTRAPAGES</u>					
Coupe Auguste Delaune PASPORT	: Poule Unique - Tour 2 FORZA VIOLA	<i>(remis du 03/10)</i> Stadium n°4 Synthé	Je 23/11	20h15	
Coupe Occitane : Poule ATHLETICO TOLOSA B	A - Tour 5 (remis du 09/1 SOPRA STERIA FOOT	(1) Sordelo St	Me 22/11	19h45	
Coupe Occitane : Poule ASC CNES	B - Tour 4 (remis du 24/1 AS MATRA	0) Ramonville Hb	Ma 21/11	19h45	
Coupe Occitane : Poule LABEGE INTER FC	B - Tour 4 (à rejouer du 2 ALTRAN FOOT	25/10) Blagnac Baradels Syn	Je 23/11	21h00	
Coupe Occitane: Poule FC POTO	B - Tour 4 (remis du 27/1 SB FC LAUNAGUET	(0) Lardenne Synthé	Ve 24/11	19h45	

Coupe Occitane: Poule C - Tour 5 (remis du 10/11)
TOULOUSE SA CONFLUENT LP Sordelo St Ve 24/11 19h45

Division: Honneur – Journée 3 aller (remis du 02/11)
FREESCALE FC BALEC Sordelo Hb Je 23/11 19h45

Division: Promotion – Journée 3 aller (remis du 30/10)
CHIPIRONS OL AS ST-LOUP-CAMMAS Fenouillet collège Syn Me 22/11 20h00

Division: Promotion – Journée 3 aller (remis du 02/11)

VIEILLES CANAILLES AS EVOTEC Sordelo Hb Me 22/11 19h45